

Collecter, classer, conserver : Les missions des Archives Départementales

Florian Taillecours

Responsable de service, Archives départementales du Loiret

Café archives « **"Les archives, mémoire du patrimoine naturel et de sa protection"** »
DREAL Centre, 13 novembre 2018



TERRITOIRE D'INNOVATION

WWW.LOIRET.FR



Que sont les archives ?



Que sont les archives ?

Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité.

(Code du patrimoine Article L211-1)

Archives publiques ou archives privées ?

Les archives publiques sont :

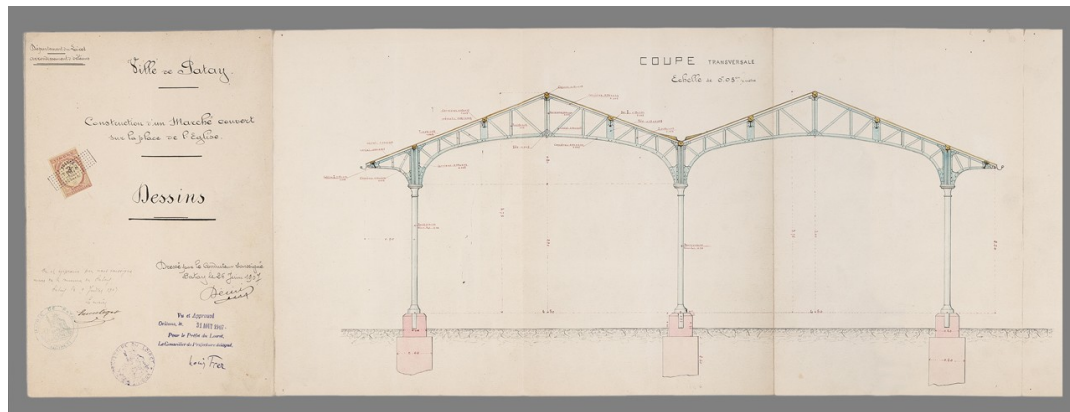
- 1° Les documents qui procèdent de l'activité de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et des autres personnes morales de droit public ;
- 2° Les documents qui procèdent de la gestion d'un service public ou de l'exercice d'une mission de service public par des personnes de droit privé ;
- 3° Les minutes et répertoires des officiers publics ou ministériels et les registres de conventions notariées de pacte civil de solidarité.

(Code du patrimoine Article L211-4)

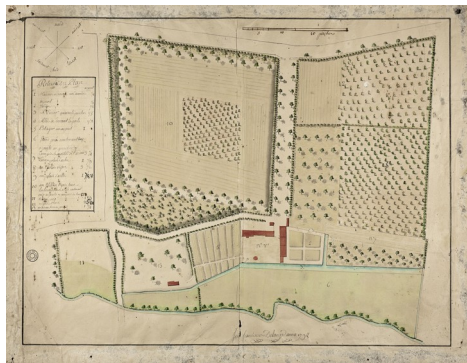
Elles sont inaliénables et imprescriptibles (art. L212-1)

Les archives privées sont celles qui n'entrent pas dans cette définition

Archives publiques ou archives privées ?



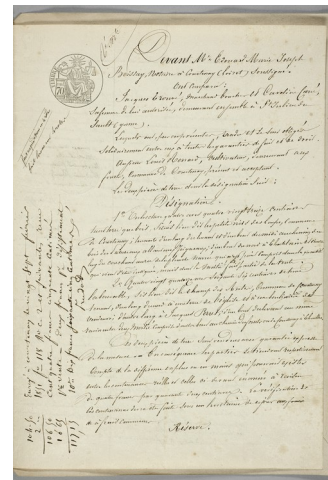
Archives de la commune de Patay



Plan de terres de la famille Lamirault



Factures de la vinaigrerie Landry



Minute de Me Boissay, notaire à Courtenay

Dans quelle institution ?

Archives municipales

Les communes sont propriétaires et dépositaires de leurs archives

Archives départementales

Conseil départemental, administrations déconcentrées de l'Etat, justice, police, notaires, communes de petite taille, archives privées

Archives nationales

Ministères, administrations centrales, grands établissements, fonds privés d'importance nationale

La collecte d'archives

Archives publiques

- Aide et conseil
- Contrôle scientifique et technique (inspections, éliminations)
- Versements

Archives privées

- Diversité des domaines : familles, entreprises, associations, syndicats
- Dons, dépôts, legs, achats
- Politique de collecte basée sur le relationnel, sur la volonté et la sensibilisation des propriétaires

Le traitement des archives

Le classement des fonds :

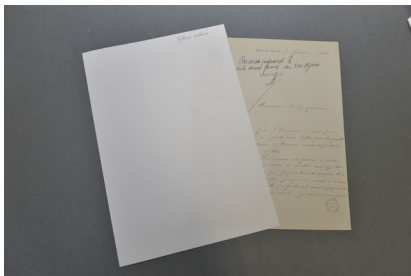
- Mise en ordre intellectuelle (plan de classement) et matérielle des documents
- La description des unités documentaires
- La rédaction d'un instrument de recherche

Le traitement des archives

Le traitement matériel des fonds :

- Cotation
- Conditionnement
- Rangement et récolement

Exemples de conditionnements



La communication et la valorisation

Salle de lecture

Lieu de consultation des documents conservés,
lieu de recherche



Actions de valorisation

Expositions (physiques et virtuelles),
service éducatif, ateliers,
web participatif (annotation collaborative)





Merci de votre attention